

“ En 1736, le sieur de Lanoullier en voulut donner 6000 livres, les sieurs de la Fontaine et Estèbe en 1737, offrirent publiquement à M. Hocquart de donner mil écus au sieur Cugnet et de payer quatre mil cinq cent livres du prix de la ferme, au lieu d'entrer dans cette proposition, il garda le silence.

“ M. Hocquart vous a indiqué, Monseigneur l'année dernière, des moyens pour soulager le sieur de Lanoullier dans ses peines, où j'ai pris beaucoup plus de part que lui.

“Voilà les miens qui lui seront bien plus avantageux si vous avez agréable de les accepter.” (1)

Nicolas Lanoullier mourut à Québec chez sa fille, madame Benard, le 6 janvier 1756, et fut inhumé dans l'église paroissiale le surlendemain. Il était âgé de 77 ans. (2)

M. Lanoullier avait épousé à Québec, le 4 janvier 1721, Jeanne-Catherine André de Leigne, fille de Pierre André de Leigne, lieutenant général de la Prévôté, et de Claudine Fre-din.

Cette union fut de courte durée. Madame Lanoullier décéda à Québec le 12 mars 1722 (2).

Après quatre ans de veuvage, M. Lanoullier se remaria à Paris, le 23 février 1726, à Marie-Jeanne Bocquet (3).

Madame Lanoullier, tout probablement, retourna en France après la mort de son mari.

Du mariage de M. Lanoullier avec Mlle André de Leigne était née une fille :

*Marie-Germaine-Eustache Lanoullier*

Née à Québec le 6 mars 1722.

Mariée, au même endroit, le 20 novembre 1741, à Michel Bénard, qui fut secrétaire de l'intendant Hocquart, puis conseiller au Conseil Supérieur (4).

M. Bénard retourna en France après la Conquête, avec sa femme et son fils. Nous perdons ses traces à partir de la fin de 1760.

(1) Correspondance générale, Canada, vol. 74, c. 11.

(2) A consulter sur Jeanne-Catherine André de Leigne le *Bulletin des Recherches Historiques*.

(3) Contrat de mariage devant Memy et Bouron, notaires au Châtelet de Paris, le 22 février 1726.

(4) Contrat de mariage devant Dulaurent, 16 novembre 1741.